



10 avril 2019

CIRCULAIRE CTOI 2019–16

Madame/Monsieur

LE PROGRAMME CTOI D'UN DOCUMENT STATISTIQUE POUR LE THON OBÈSE

Conformément à l'alinéa 5 de la Résolution 01/06, j'ai l'honneur de vous faire parvenir les documents ci-joint concernant le programme CTOI d'un document statistique pour le thon obèse. Les Parties contractantes et les Parties coopérantes non-contractantes (CPC) qui exportent du thon obèse doivent examiner les données d'exportation lorsqu'elles reçoivent ces documents et doivent faire part des résultats de cet examen à la Commission sur une base annuelle.

Ces rapports peuvent également être téléchargés à partir du lien suivant: <http://iotc.org/fr/application/programme-de-document-statistique>. Veuillez noter que les rapports contiennent les données d'importation pour le premier et le second semestre des années 2015, 2016, 2017 et 2018.

Veuillez noter que les CPC qui importent du thon obèse doivent transmettre chaque année au Secrétariat les données collectées dans le cadre du programme. Les données d'importation pour la période entre 1er janvier et le 30 juin doivent être transmises avant le 1er octobre de l'année en cours. Pour la période comprise entre le 1er juillet et le 31 décembre les données d'importation doit être soumises avant le 1er avril de l'année précédente.

Des modèles des rapports peuvent être téléchargés à partir des liens suivant:

- [Pour les rapports de semestre:](#)
- [Pour le rapport annuel:](#)

Cordialement

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Pièces jointes:

- Aucune

Destinataires

Parties contractantes de la CTOI: Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Erythrée, Union Européenne, France (Territoires), Guinée, Inde, Indonésie, Iran (Rép Islamique d'), Japon, Kenya, Rép de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalia, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép-Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume Uni (TOM), Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes:** Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales et non-gouvernementales. Président de la CTOI. Copie à:** Siège de la FAO, Représentants de la FAO dans les CPC.

Ce message a été transmis par courriel uniquement